

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES POLITIQUES LOCALES

Intégrer les enjeux environnementaux dans les politiques publiques locales afin de construire des territoires plus durables, résilients et adaptés aux défis écologiques de demain.



OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les enjeux de la transition écologique pour les collectivités
- ✓ Intégrer les principes du développement durable dans les politiques locales
- ✓ Identifier des leviers d'action concrets pour le territoire
- ✓ Développer une stratégie environnementale cohérente et réaliste
- ✓ Sensibiliser les acteurs locaux aux enjeux écologiques
- ✓ Construire une démarche durable adaptée aux réalités territoriales



CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 Comprendre les enjeux de la transition écologique

- Comprendre les impacts environnementaux sur les territoires
- Identifier les grands enjeux climatiques et énergétiques
- Comprendre les attentes des habitants et des acteurs locaux
- Identifier les responsabilités et leviers des collectivités

2 Intégrer le développement durable dans les politiques locales

- Intégrer les enjeux environnementaux dans les projets locaux
- Développer des politiques publiques plus durables
- Identifier les bonnes pratiques territoriales et institutionnelles
- Mettre en cohérence transition écologique et réalités du territoire

3 Développer des actions concrètes pour le territoire

- Identifier les sources de pollution et axes d'amélioration
- Développer des actions autour des mobilités, déchets et énergie
- Optimiser l'efficacité énergétique des bâtiments publics
- Sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux environnementaux

4 Concilier performance publique et transition écologique

- Intégrer les enjeux environnementaux dans les marchés publics
- Développer une organisation interne plus responsable
- Comprendre les recommandations et outils de l'ADEME
- Identifier des solutions adaptées aux contraintes locales

5 Construire une stratégie territoriale durable

- Définir des objectifs environnementaux réalistes et mesurables
- Associer les habitants et partenaires à la démarche
- Développer des indicateurs de suivi et d'évaluation
- Construire un plan d'action durable dans le temps

6 Cas pratiques et mises en situation

- Études de cas et analyses de politiques locales
- Exercices pratiques et échanges d'expériences
- Travail sur des situations concrètes de collectivités
- Conseils personnalisés selon les problématiques territoriales



PUBLIC CONCERNÉ

Élus, Collaborateurs et Agents publics

FORMATS POSSIBLES

- PRÉSENTIEL
Durée : **6h00**
- DISTANCIEL
Durée : **4h00 (Visioconférence)**

FINANCEMENTS POSSIBLES

- Budget formation de vos collectivités
- DIF-Élus via



ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

PRÉ-REQUIS

Aucun, sauf mention contraire précisée dans le programme de formation

FORMATEUR MOBILISÉ

1 consultant spécialisé en communication et expression orale

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Session organisée en présentiel dans une salle adaptée (intra ou inter) ou en distanciel via un outil de visioconférence
- Présentation académique de la thématique
- Alternance d'apports méthodologiques, d'illustrations concrètes et d'échanges avec le stagiaire
- Exercices pratiques, simulations, mises en situation et travail individualisé
- Envoi d'un support pédagogique écrit à l'issue de la session

QUALITÉ ET CONFORMITÉ DES FORMATIONS

- Organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation et des bilans de compétences, et bénéficiant de l'agrément du Ministère de l'Intérieur et des collectivités locales pour la formation des élus locaux
- Formations conçues dans le respect des exigences réglementaires, pédagogiques et administratives applicables

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Envoi d'un questionnaire de recueil des attentes des stagiaires en amont de la formation
- Émargement ou dispositif de traçabilité de présence
- Évaluation des acquis de la formation à travers des exercices, quiz, études de cas ou échanges pédagogiques
- Questionnaire d'évaluation à chaud à l'issue de la session
- Certificat de réalisation délivré à l'issue de la formation
- Accès au Service Après-Formation LiBRA permettant aux participants de poser des questions complémentaires pendant une durée de 2 mois via une adresse e-mail dédiée
- Questionnaire de suivi à froid transmis dans les deux mois suivant la formation